



Ville de Mont-Saint-Hilaire

**Le Programme sports et loisirs pour tous** vise à offrir des places gratuites dans plusieurs activités de loisir, sportives ou culturelles aux résidents de Mont-Saint-Hilaire ayant un faible revenu, qui rend presque impossible l'inscription à des activités à des fins récréatives. Une demande peut être présentée pour soi-même ou pour un membre de la famille.

Période d'inscription au *Programme* pour la session Printemps 2025 :

- Activités de loisirs et sportives : **du 11 mars au 1<sup>er</sup> avril**
- Activités de camps de jour et de tennis : **11 mars au 1<sup>er</sup> mai**

#### Critères d'admissibilité :

- Être résident de Mont-Saint-Hilaire;
- Posséder une carte citoyen valide pour chaque membre de la famille;
- Remplir le formulaire de demande;
- Fournir les documents requis au moment de l'adhésion au programme :
  - o Rapport d'impôt fédéral de 2023;
  - o Une (1) pièce d'identité avec photo.
- Le revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil de faible revenu (SFR) tel que défini par Statistique Canada (référence 2022) :
  - 1 personne : 29 380 \$
  - 2 personnes : 36 576 \$
  - 3 personnes : 44 966 \$
  - 4 personnes : 54 594 \$
  - 5 personnes : 61 920 \$
  - 6 personnes : 69 835 \$
  - 7 personnes : 77 751 \$

#### Étapes à suivre pour déposer votre demande :

- 1- Envoyez un courriel mentionnant votre intérêt pour le programme à [loisirs@villemsh.ca](mailto:loisirs@villemsh.ca) contenant votre prénom, nom et numéro de téléphone.
- 2- Vous serez convoqué à un rendez-vous avec un membre du personnel administratif au pavillon Jordi-Bonet. Vous devrez avoir avec vous les pièces justificatives suivantes :
  - o Votre carte citoyen valide ainsi que celle de la personne à inscrire;
  - o Votre déclaration de revenus de l'année de référence (2023). Le rapport doit être complet;
  - o Une (1) pièce d'identité avec photo;
  - o Remplir le formulaire de demande :
    - Avoir sélectionné trois (3) activités par ordre de préférence parmi celles qui sont éligibles.
- 3- L'employé sur place validera votre admissibilité au *Programme sports loisirs pour tous*. Aucune copie de la déclaration de revenus ne sera effectuée, vous pourrez repartir avec vos pièces justificatives. Une photocopie de votre demande vous sera remise.
- 4- Sur place, vous devrez compléter le formulaire de demande, sur lequel vous indiquerez 3 choix d'activité par ordre de préférence.
- 5- Une fois la période d'inscription au *Programme* terminée, le service du loisir et de la culture s'occupera d'octroyer les places selon les préférences de chaque participant. Chaque participant sera contacté afin de savoir s'il a obtenu une place ou non dans l'une des activités choisies.

#### Conditions particulières :

- Un seul membre de la famille peut bénéficier du *Programme* au cours d'une même session d'activité;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer le ou les bénéficiaires;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un participant ne pourra bénéficier d'une place pour une deuxième session consécutive;
- Un participant qui a un taux de présence inférieur à 50 % dans une activité du programme pourrait voir son éligibilité révoquée à la session suivante;

- Pour les activités de camps de jour, seules les places aux camps réguliers ou d'accompagnement sont disponibles. Maximum de 2 semaines d'admissibilité par famille;
- Une personne de plus de 18 ans bénéficiant du statut étudiant n'est pas admissible au programme.

**Liste des activités admissibles au Programme :**

Pour plus d'informations, consultez la *Programmation Loisirs Printemps 2025* en [cliquant ici](#).

<b>Session Printemps 2025 - Activités offertes par la Ville</b>						
<b>Activité</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Nombre de places</b>	<b>Dates/horaire</b>	<b>Heure</b>	<b>Nombre de cours</b>	<b>Lieu</b>
Prêts à rester seuls!	9 à 13 ans	1	Samedi 3 mai	8h30 à 15h30	1	Pavillon Jordi-Bonet
Gardiens avertis	11 à 15 ans	1	Samedi 10 mai	8h30 à 16h30	1	Pavillon Jordi-Bonet
Fitness	14 ans et +	1	Les mercredis du 9 avril au 14 mai	18 h 30 à 19h25	6	Pavillon Jordi-Bonet
Cardio latino	14 ans et +	1	Les mercredis du 9 avril au 14 mai	19 h 30 à 20h30	12	Pavillon Jordi-Bonet
Essentrics	14 ans et +	1	Les jeudis du 10 avril au 15 mai	18 h 30 à 19h30	10	Pavillon Jordi-Bonet
Stretching et étirements	14 ans et +	1	Les vendredis du 11 avril au 16 mai	11h à 12h	10	Pavillon Jordi-Bonet
Cours de natation	Enfant	6	Du 11 avril au 12 juin	variable	9	Centre aquatique
Cours d'aquaforme	Adulte	2	Du 7 avril au 16 juin	variable	10	Centre aquatique
Cours d'aquadouceur	Adulte	2	Du 7 avril au 16 juin	variable	10	Centre aquatique
Camps de jour – camp régulier	5 à 12 ans	14	Du 30 juin au 15 août	7h à 18 h	5 jours / semaine	École sec. Ozias-Leduc

<b>Session Printemps 2025 - Activités offertes par les organismes ou entreprises privées</b>						
<b>Organisme / Activité</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Nombre de places</b>	<b>Dates/horaire</b>	<b>Heure</b>	<b>Nombre de cours</b>	<b>Lieu</b>
Complexe sportif Sportscène – cours de tennis extérieur	Junior 5 à 17 ans	1	Les samedis et dimanches : 1-7-8-14-15 juin	variable	5	Terrains de tennis extérieurs – Hôtel de ville